

**MUNICIPALITÉ DE
LAC-DES-ÉCORCES**
ZONES EXPOSÉES AUX INONDATIONS

Annexe No 3

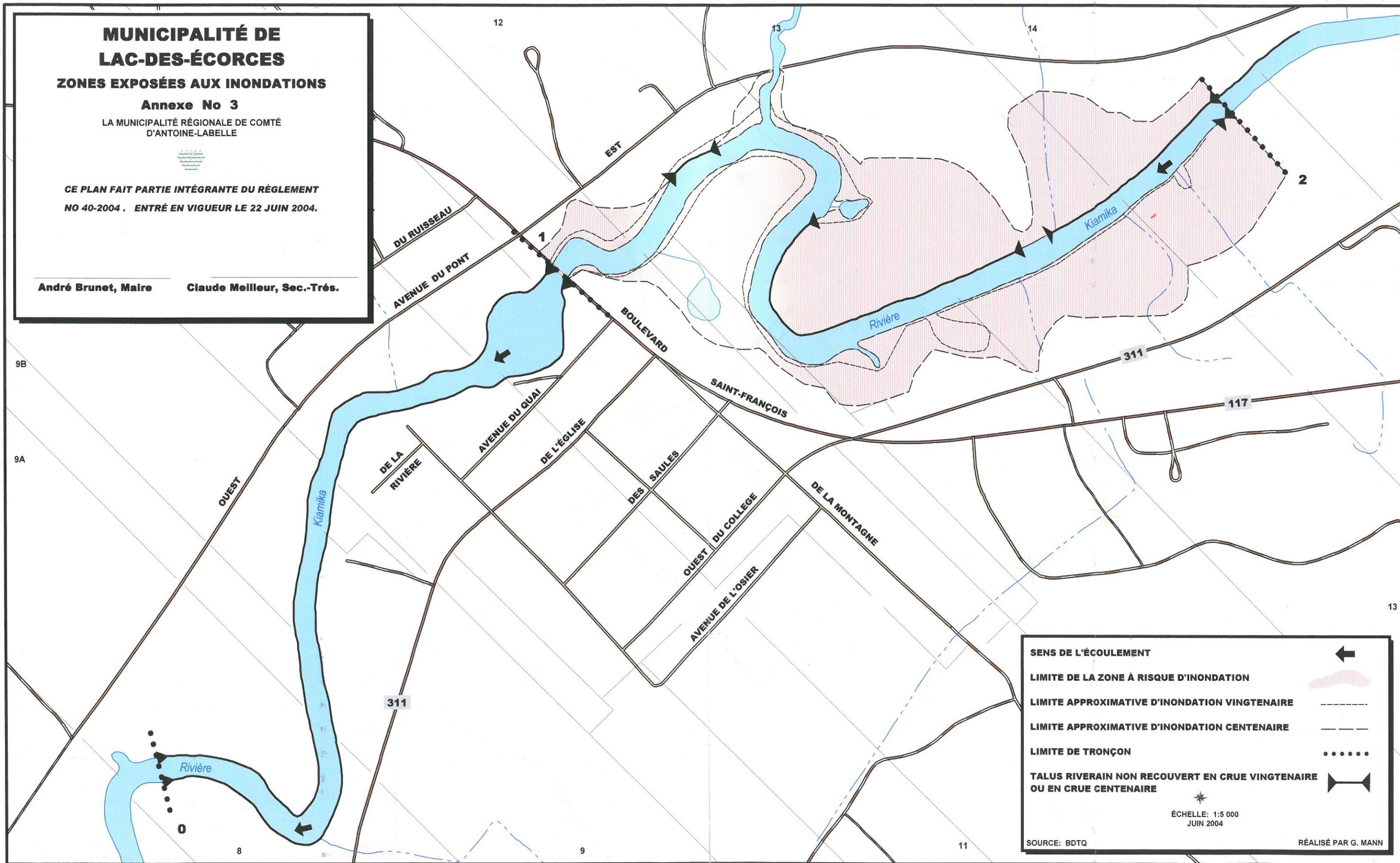
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE



CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU RÈGLEMENT
NO 40-2004 . ENTRÉ EN VIGUEUR LE 22 JUIN 2004.

André Brunet, Maire

Claude Meilleur, Sec.-Trés.



SENS DE L'ÉCOULEMENT ←

LIMITE DE LA ZONE À RISQUE D'INONDATION [Pink shaded area]

LIMITE APPROXIMATIVE D'INONDATION VINGTENAIRE - - - - -

LIMITE APPROXIMATIVE D'INONDATION CENTENAIRE - - - - -

LIMITE DE TRONÇON •••••

**TALUS RIVERAIN NON RECOUVERT EN CRUE VINGTENAIRE
OU EN CRUE CENTENAIRE** [Double-headed arrow symbol]

★
ÉCHELLE: 1:5 000
JUN 2004

SOURCE: BDTQ

RÉALISÉ PAR G. MANN